



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

JOV / JOU

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

gible?... Les Juifs punissoient la cruauté de ces barbares par la peine du talion. *Je n'ai rien souffert que je n'aie fait souffrir aux autres*, disoit Adonibesech, *Dieu me rend le mal que j'ai fait*. Voyez BEELPHEGOR, DAVID, AGAG, ADONIBESECH, &c.

JOTAPIEN, tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie, sur la fin du regne de l'empereur Philippe, fut défait sous celui de Dece, vers l'an 249. Sa tête fut portée à Rome.

JOUBERT, (Laurent) savant médecin, professeur-royal & chancelier de l'université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné, l'an 1529, & mourut à Lombez en 1582, médecin ordinaire du roi de France & du roi de Navarre. Il laissa un *Traité contre les erreurs populaires*, 1578, in-8°. Il y a des choses curieuses, dont plusieurs sont bien constatées, & d'autres qui ne méritent guere de croyance. II. Un *Traité du Ris*, 1579, in-8°, 3 parties, avec la cause morale du Ris de Démocrite, expliqué par Hippocrate, rare. III. Un *Dialogue sur la Cacographie Françoisse*, à la suite du précédent. IV. *De Balneis antiquorum*. V. *De Gymnastis & generibus exercitationum apud antiquos celebrium*, &c. La plupart de ses écrits latins ont été recueillis en 2 vol. in-fol., Lyon, 1582. Ils roulent presque tous sur la médecine; on en trouve la liste dans les *Notes* de Teisfier sur les *Eloges* de de Thou. Ils sont remplis d'érudition; on peut même dire qu'il y en a trop & qu'elle déroge quelquefois au jugement de l'auteur.

Laurent Joubert laissa un fils, nommé Isaac JOUBERT, qui a fait une *Apologie de l'Orthographe Françoisse*, & qui a traduit quelques ouvrages de son pere.

JOUBERT, (Joseph) Jésuite de Lyon, connu par un *Dictionnaire François & Latin*, in-4°, très-estimé sur-tout pour le latin, qui est pur, & dont les exemples sont tirés des meilleurs auteurs; il ne vaut pourtant pas celui du P. le Brun, qui, en profitant du travail de son confrere, l'a perfectionné. L'auteur mourut vers 1724.

JOUBERT, (François) prêtre de Montpellier, né en 1689, mort le 23 décembre 1763, étoit fils du syndic des états de Languedoc, & avoit lui-même exercé cette charge avant que d'être élevé au sacerdoce. Son attachement aux disciples de Jansenius, le fit renfermer à la Bastille. Il est auteur d'un *Commentaire sur l'Apocalypse*, imprimé en 1762, en 2 vol. in-12, sous le titre d'Avignon. On a encore de lui divers autres ouvrages, dont les principaux sont: I. *De la connoissance des Temps par rapport à la Religion*, in-12. II. *Lettre sur l'interprétation des Ecritures*, in-12. III. *Explication de l'Histoire de Joseph*, in-12. IV. *Eclaircissement sur le Discours de Job*, in-12. V. *Traité du caractère essentiel à tous les Prophetes*, in-12. VI. *Explication des Propheties de Jérémie, Ezéchiél, Daniel*, 5 vol. in-12. VII. *Commentaire sur les XII petits Prophetes*, 6 vol. in-12, & d'autres ouvrages, dont quelques-uns en faveur du parti où il s'étoit laissé engager.

JOVE, (Paul) historien célèbre, né à Côme en Lombardie, d'abord médecin, fut ensuite élevé sur le siège épiscopal de Nocera. Il desira en vain d'être transféré à Côme; Paul III lui refusa constamment cet évêché. François I le traita avec plus de distinction. Il lui écrivit des lettres flatteuses, & lui accorda une pension considérable. Cette pension fut retranchée par le connétable de Montmorenci, sous le regne de Henri II. Paul Jove s'en vengea en maltraitant le connétable dans le 31e. livre de son Histoire. Il ne faisoit pas difficulté d'avouer « qu'il avoit » deux plumes, l'une d'or & » l'autre de fer, pour traiter » les princes suivant les fa- » veurs ou les disgraces qu'il » en recevoit ». Il paroît par ses Lettres qu'il avoit l'ame extrêmement intéressée. On n'a jamais quêté avec assurance: il demande à l'un des chevaux, à l'autre des confitures. Cet historien mourut à Florence en 1552, à 70 ans, conseiller de Côme de Médicis. On a de lui: I. Une *Histoire* en XLV livres, qui commence à l'an 1494, & qui finit en 1544; Florence, 1550 & 1552, 2 vol. in-folio. Il y en a une vieille traduction françoise, Lyon, 1552, in-fol. La variété & l'abondance des matieres la font lire avec plaisir. La scene est tour-à-tour en Europe, en Asie, en Afrique. Les principaux événemens de 50 années, décrits avec beaucoup d'ordre & de clarté, forment un corps d'histoire qui pourroit être très-utile, si la fidélité de l'historien égaloit la beauté de la

matiere. Pensionnaire de Charles-Quint, & protégé par les Médicis, il parle de ces princes avec des éloges quelquefois outrés. II. *Les Vies des Hommes illustres*. III. *Les Eloges des Grands-Hommes*. On reproche à ces deux ouvrages, ainsi qu'à sa grande *Histoire*, un style trop oratoire, un ton trop enflé; mais ils sont utiles pour la connoissance des faits & dits des hommes célèbres. IV. *Vies des douze Visconti, souverains de Milan*. V. Plusieurs autres Ouvrages, dans lesquels on remarque de l'esprit, mais peu de goût & peu de justesse. On a recueilli toutes ses Œuvres à Bâle, en 6 vol. in-fol., reliés ordinairement en trois. C'est l'édition la plus complete: elle est de l'an 1578. — Son frere Benoit JOVE, composa plusieurs ouvrages, entr'autres une *Histoire des Suisses*; & son petit-neveu, Paul JOVE, mort en 1582, cultiva avec succès la poésie italienne.

JOUFFROI, JOFFREDI ou GÉOFFROI, (Jean) né à Luxeuil, dans la Franche-Comté, prit l'habit de religieux dans l'abbaye de St-Pierre de Luxeuil, & en devint abbé. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché d'Arras, & sollicita pour lui un chapeau de cardinal. Pie II le promit, à condition que le prélat engageroit le roi Louis XI à supprimer la Pragmatique-Sanction. Jouffroi obtint de ce monarque une déclaration telle que le pape la souhaitoit. Mais Louis XI se repentant de sa facilité, disgracia l'évêque d'Arras. Pour remédier aux maux que sa déclaration pouvoit occasionner

en France, il fit de nouvelles ordonnances touchant les réserves & les expectatives, qui étoient presque le seul avantage que l'abolition de la Pragmatique avoit procuré au souverain pontife; & jusqu'au tems du concordat, la cour de Rome ne put avoir la satisfaction qu'elle desiroit. Cependant Jovifroi recueillit le fruit de sa négociation. Le pape ajouta au chapeau de cardinal, l'évêché d'Alby; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort au prieuré de Rulli, diocèse de Bourges, en 1473.

JOVIEN, (*Flavius Claudius Jovianus*) fils du comte Varro-nien, né à Singidon, aujourd'hui Segedin (quoique d'autres prétendent que Singidon est Belgrade ou Semendria) ville de la Pannonie, l'an 331, fut élu empereur par les soldats de l'armée Romaine, après la mort de Julien l'Apostat, en 363. Il refusa d'abord la couronne impériale, témoignant qu'il ne vouloit point commander à des soldats idolâtres; mais tous lui ayant protesté qu'ils étoient chrétiens, il reçut la pourpre. Les affaires étoient en très-mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perses. Quelques auteurs ont blâmé très-mal-à-propos cette démarche, puisque sans cela il ne pouvoit retirer ses troupes du pays où Julien les avoit engagées: & si cette paix fut peu honorable, ce fut la faute de son imprudent & fougueux prédécesseur, & non pas la sienne. Il commanda de fermer les temples des Idoles, & défendit leurs sacrifices, Il eut sur-tout

un soin extrême de rappeler S. Athanase, & les autres prélats exilés, & de témoigner aux hérétiques qu'il ne vouloit point souffrir de discorde. Cependant il ne jouit pas long-tems de l'autorité dont il se servoit si dignement. Il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appelé Dadaftane, entre la Galatie & la Bithynie, en 364, n'ayant tenu l'empire que sept mois & 20 jours. On le trouva étouffé dans son lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre pour la sécher. Jovien avoit été capitaine de la garde prétorienne, du tems de Julien; & ce fut dans ce tems que ce prince, que l'ignorance ou la mauvaise foi nous représente aujourd'hui comme un philosophe tolérant, voulut le faire renoncer à sa religion, ce qu'il refusa généreusement. Son regne fut trop court, pour qu'on puisse connoître s'il auroit été glorieux; mais l'on ne peut douter que Jovien, étant bon chrétien, n'eût été bon prince. L'abbé de la Bletterie a écrit son *Histoire* en 1 vol. in-12.

JOUIN, (Nicolas) né à Chartres, fut banquier à Paris, & y mourut le 22 février 1757, à 73 ans. On a de lui: I. *Procès contre les Jésuites* (celui d'Ambroise Guys), &c., 1750, in-12. II. *Les Sarcelades*, satyres envers, en faveur des disciples de Jansenius. III. *Le Portefeuille du Diable*, & d'autres fruits de la calomnie & de la luxure, bien propres à faire connoître la secte hypocrite, dont il s'étoit fait le champion.

JOVIN, noble Gaulois, & capitaine plein de bravoure, fut déclaré empereur à Mayence,

l'an 411, dans le tems qu'on assiégeoit le tyran Constantin à Arles. Il dut ce dangereux honneur à la brigue de Goar, Alain, & de Guindicaire, chef des Bourguignons. Il associa à cette dignité son frere Sébastien ; mais ils ne jouirent pas long-tems de la pourpre. L'an 413, Ataulphe, roi des Visigoths, qui suivoit le parti de Jovin, l'ayant abandonné, cet usurpateur fut tué dans le tems qu'on le conduisoit à l'empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta aussi la tête de Sébastien.

JOVINIEN, moine de Milan, infecta plusieurs monasteres de ses erreurs, après être forti du sien, où il avoit vécu très-austérement, ne mangeant qu'un peu de pain, buvant de l'eau, marchant nu pieds, portant un habit noir & travaillant de ses mains. Il passa de Milan à Rome, & porta plusieurs vierges à se marier, voilant son libertinage & celui de ses disciples, de la fausse maxime que l'état de mariage est aussi parfait que celui de la virginité, doctrine contraire à celle de Jesus-Christ, & réfutée par l'Apôtre S. Paul. Les erreurs qu'il soutint encore, furent : Que la mere de J. C. n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement ; que la chair du Sauveur n'étoit pas véritable, mais fantastique ; que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite. Ce moine se conduisoit suivant ces principes. S. Augustin & S. Jerome, qui combattirent ses impiétés & ses relâchemens, lui reprochent son luxe, sa mollesse, & son goût

pour le faste & les plaisirs. Jovinien fut condamné à Rome par le pape Sirice, & à Milan par S. Ambroise, dans un concile tenu en 390. Les empereurs Théodose & Honorius l'exilerent ; le premier dans un désert, & l'autre dans une isle, où il mourut comme il avoit vécu, vers l'an 412. S. Jerome exprime son genre de mort d'une maniere si énergique, qu'il seroit bien difficile de la rendre en françois : *Inter phasides aves & carnes suillas non tam emisit spiritum quam eructavit.* Voy. VIGILANCE.

JOVITA RAPICIUS, né dans le Bressan, est auteur d'un ouvrage divisé en 5 livres sur le nombre oratoire : il parut à Venise l'an 1554, dédié au cardinal Polus, de l'imprimerie de Paul Manuce, fils d'Alde. Quelques gens d'esprit & de lettres regardoient le nombre oratoire comme une chimere, dont l'objet n'a rien de fixe, & varie au gré de nos caprices. Rapicius montre qu'il y a un rythme, une cadence propre de la prose comme du vers ; il donne d'excellentes leçons sur la maniere de le répandre dans le discours, & fait sentir en finissant, les méprises où sont tombés *Philippe Melanchthon* & *Gerard Bulcodian*, en décidant qu'il étoit impossible ou inutile de donner sur cette matiere des instructions qu'on pût ramener à la pratique.

JOURDAN, (Raimond) vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, parut à la cour de Raimond Bérenger, comte de Provence, & s'y signala par ses talens. Il fit plusieurs pieces de vers pour Mabilie de Riez,

dont il étoit devenu amoureux. Cette illustre & vertueuse dame, paroissant insensible à ses feux, il prit le parti de s'éloigner, & se croisa contre Raimond, comte de Toulouse. Le bruit ayant couru qu'il avoit été tué dans cette expédition, Mabelle en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Le vicomte, de retour, lui fit dresser une statue colossale de marbre dans l'abbaye de Mont-Majour à Arles. Il prit ensuite l'habit de religieux, renonça à la poésie, & mourut vers 1206. Avant sa retraite, il avoit fait un traité de *Lou Fontaumarj de las donnas*. Son entrée dans le cloître parut d'autant plus méritoire, qu'il avoit dans le monde la réputation d'un homme qui savoit unir les lauriers de Mars & ceux d'Apollon.

JOUSSE, (Daniel) conseiller honoraire au châtelet d'Orléans, né le 10 février 1704, mort le 26 août 1781, s'est fait une réputation distinguée par ses travaux & ses lumières en matière de jurisprudence. Peu d'auteurs ont été plus cités de leur vivant, surtout dans les matières criminelles. On a de lui : I. *Traité de la juridiction des Présidiaux, tant en matière civile que criminelle, avec un recueil de réglemens*; Paris, 1764, in-12. II. *Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance du mois d'avril 1667*, Paris, 1767, 2 vol. in-12; & d'autres ouvrages estimés; mais qui se ressentent néanmoins de la précipitation & de l'esprit compilateur de ce siècle.

JOUVE, (Joseph) Jésuite, né à Embrun en 1701, mort le 2 avril 1758, est auteur d'une

Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Manchoux, Lyon, 1754, 2 vol. in-12. Il s'est déguisé sous le nom de *Vojeu de Brunem*; il y a joint un accord chronologique des annales de la monarchie Chinoise, avec les époques de l'ancienne histoire, depuis le déluge jusqu'à J. C. On prétend que le P. Jouve a tiré cette histoire de l'établissement de la dynastie régnante, des Annales de la Chine du P. de Mailla, qui n'avoient pas encore été imprimées, sources peu propres à donner de la confiance. On a encore du même, *Histoire de Zénobie, impératrice, reine de Palmyre*, Paris, 1758, in-12, sous le nom de *Euvoï de Hauteville*, écrite d'une manière intéressante, & qui a eu beaucoup de succès.

JOUVENCY, (Joseph) Jésuite Parisien, naquit en 1643, professa les humanités à Caen, à la Fleche & à Paris, avec un succès peu commun, & mourut en 1719 à Rome, où ses supérieurs l'avoient appelé pour y continuer l'*Histoire de la Société*. Il eut des désagréments, parce qu'il pensoit à-peu près comme le chancelier de Chiverny, sur le compte de son confrere Guignard (voyez ce mot), quoiqu'il détestât la doctrine du tyrannicide, comme il s'exprime lui-même dans cette Histoire: *Hanc doctrinam (Tyrannicidii) detestamur, ut humanis divinisque legibus vetitam.*

» Quand on songe, dit un auteur moderne, que la plus téméraire des assertions anti-royalistes, imputées aux Jésuites, n'est pas comparable pour la hardiesse aux maximes

» de la philosophie, honorées
 » aujourd'hui comme des vé-
 » rités, & mises en pratique
 » par l'assemblée nationale, on
 » est bien tenté de gémir sur
 » le sort de l'espece humaine....
 » Mânes de Gretser, de Kel-
 » ler, de Busenbaum, de Jou-
 » vency, dont la justice sécu-
 » liere a flétri les opinions !
 » paroissez au milieu de nous,
 » pour reprocher à un siecle
 » sans principes, son inconsé-
 » quence & son injustice. Votre
 » crime est d'avoir autorisé des
 » droits vrais ou prétendus
 » contre les tyrans ; le suprême
 » mérite de la philosophie est
 » de tourher ses sophismes
 » contre des souverains justes
 » & sages.... Imprudens ! en
 » même tems que vous accré-
 » ditiez peut-être une erreur,
 » vous respectiez l'ensemble
 » des vérités antiques de la foi.
 » Vous étiez chrétiens. Oh !
 » voilà ce que l'on ne par-
 » donne pas ! A la doctrine du
 » tyrannicide, que n'ajoutiez-
 » vous celle de l'athéisme, &
 » vous deveniez les oracles de
 » la politique » (voyez SAN-
 » TAREL). L'ouvrage du P. Jou-
 » vency forme la 5e. partie de
 » l'*Histoire des Jésuites*, depuis
 » 1591 jusqu'en 1616, in-fol., im-
 » primé à Rome en 1710. L'his-
 » torien y traite de la puissance
 » du pape sur le temporel des
 » rois, suivant les principes ul-
 » tramontains ; cela seul suffisoit
 » pour faire condamner cette
 » *Histoire* en France : le parle-
 » ment de Paris la supprima, &
 » probablement ne se seroit pas
 » contenté d'une simple suppres-
 » sion, si le roi n'eût déclaré qu'il
 » ne vouloit pas qu'on poussât
 » plus loin cette affaire ; content

de la déclaration faite & dres-
 sée à ce sujet par les Jésuites,
 après laquelle le roi, dit l'avo-
 cat général (M. Joly de Fleury)
 dans son Plaidoyer, les a jugés
 plus dignes que jamais de la
 protection dont il les honore.
 L'ouvrage du P. Jouvency est
 écrit avec autant de pureté que
 d'élégance ; il a été continué
 avec succès par le P. Jules-
 César Cordara, Rome, 1750,
 1 vol. in-fol. En 1713 on im-
 prima à Liege un *Recueil*, in-12,
 de *Pieces touchant cette Histoire*.
 Ce recueil n'est pas commun.
 On a encore du P. Jouvency :
 I. Des *Harangues latines*, pro-
 noncées en diverses occasions,
 en 2 vol. in-12. II. Un traité
De Arte discendi & docendi,
 bon ; réimprimé à Paris, in-12,
 1778, chez Mrs. Barbou. On
 trouve dans la partie qui re-
 garde l'enseignement, des ré-
 flexions sages, des regles du
 goût le plus sûr, formé sur les
 excellens modeles de l'anti-
 quité ; des préceptes tracés par
 la raison & par l'expérience,
 une méthode claire & mise à la
 portée de tous les esprits ; l'a-
 mour de la vertu, le zele pour
 le progrès des sciences & des
 bonnes mœurs. Ce qui paroît
 sur-tout précieux dans l'en-
 semble des différens avis que le
 P. Jouvency donne aux édu-
 cateurs, c'est la noblesse & la
 force des motifs qui doivent
 diriger & soutenir les pénibles
 travaux de l'instruction ; motifs
 qui ne prennent leur essor &
 leur activité que dans l'esprit
 de la Religion Chrétienne, &
 qui par-là même sont devenus
 bien rares, & qu'on ne trouve
 plus que dans un petit nombre
 d'individus, que le philoso-
 phisme

phisme n'a pas subjugués. On ne peut rien ajouter à cette grande leçon, pleine de sentimens, de tendresse, d'une sage & bienfaisante philosophie, & qui seule suffit pour faire un excellent instituteur : *Cernat tanquam sub personâ latentem, in exiguis corpusculis, divinæ speciem originis, lineamenta cœlestis cognationis, sanguinem Christi; in eisdem pretium crucis, jus regni, hæreditatem æternitatis, contempletur: tum verò, quàm non modò libenter, sed etiam ambitiosè docendi munus exercebit?* Dans les avis relatifs à la maniere d'apprendre, l'auteur est moins heureux; il paroît qu'il ne connoissoit pas assez la nature de l'esprit humain, les différentes formes & propriétés sous lesquelles il se développe, pour le diriger sûrement dans ses travaux. En suivant ses leçons à la lettre, les génies vifs, rapides & profonds effuyeroient tous les inconvéniens d'une servitude incompatible avec leurs facultés intellectuelles. Le P. Jouvenet accumule tellement & fait succéder si rapidement les lectures les plus disparates, qu'il est impossible qu'il n'en naisse de la confusion & du désordre, & que l'esprit privé de sa liberté & du loisir de la réflexion, n'éprouve le malheur de la stérilité au milieu de l'abondance, le dégoût & la satiété dans le sein de la variété & de la plus riche opulence (*voyez SACCHINI*). III. *Appendix de Diis & Heroibus poeticis*. C'est un excellent abrégé de mythologie. IV. *Des Notes* pleines de clarté & de précision sur *Térence, Horace, les Métamorphoses*

Tome V.

d'Ovide, *Perse, Juvenal, Martial*, & sur quelques ouvrages de Cicéron. On reconnoît dans tous ces écrits un homme qui s'est nourri des bonnes productions des anciens. La pureté, l'élégance, la facilité de son style, la richesse de ses expressions, l'égalent presque aux meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous ceux qui s'intéressent aux belles-lettres & aux bonnes mœurs lui auront une éternelle obligation d'avoir mis les auteurs latins en état d'être lus par la jeunesse, sans aucun danger de se corrompre le cœur en se formant l'esprit.

JOUVENET, (Jean) peintre, né à Rouen en 1644, mort à Paris en 1717, reçut le pinceau de la main de ses peres. Le tableau du Mai qu'il fit à l'âge de 19 ans, & dont le sujet est la *guérison du paralytique*, annonça l'excellence de ses talents. Le Brun présenta ce maître à l'académie, où il fut reçu en 1675. On le nomma depuis directeur & recteur perpétuel. On connoît les 4 morceaux qu'il composa pour l'église de St. Martin-des-Champs. Le roi voulut les voir, & en fut si satisfait, qu'il ordonna à Jouvenet de les recommencer, pour être exécutés en tapisseries. Jouvenet peignit donc les mêmes sujets; mais en homme de génie, sans s'attacher servilement à ses premières idées. Il se surpassa lui-même dans ces derniers tableaux, qui sont aux Gobelins. Le czar Pierre I, ayant vu les tapisseries qui étoient exécutées d'après lui, en fut frappé, & les choisit pour la tenture que le roi lui avoit offerte. Louis XIV con-

N

noissoit le rare mérite de Jouvenet; il le chargea de peindre à fresque les 12 Apôtres, au-dessous de la coupole de l'église des Invalides, & l'illustre artiste l'exécuta de la plus grande manière. Son pinceau fut aussi employé dans la chapelle de Versailles. Un travail excessif altéra sa santé; il eut une attaque d'apoplexie, & demeura paralytique du côté droit. Cependant il dessinoit encore de la main droite, mais avec beaucoup de difficulté. Enfin il s'habitua à se servir de la main gauche. On voit plusieurs magnifiques ouvrages qu'il a exécutés de cette main; entr'autres, le tableau appelé le *Magnificat*, dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Ce peintre avoit une imagination vive, beaucoup d'enjouement dans l'esprit, de franchise & de droiture dans le caractère. Son pinceau ferme & vigoureux, la richesse de sa composition, sa grande manière charment & étonnent le spectateur, sans le séduire par le coloris, qu'il a peut-être un peu trop négligé.

JOUY, (Louis-François de) avocat au parlement & du clergé de France, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 6 février 1771, se livra particulièrement aux matières ecclésiastiques. Il fut chargé des affaires du clergé, & s'en acquitta avec honneur. On a de lui : I. *Principes sur les droits & obligations des Gradués*, in-12, II. *Supplément aux Loix Civiles dans leur ordre naturel*, in-fol. III. *Arrêts de Réglemens recueillis & mis en ordre*, 1752, in-4°. IV. *Conférences des Ordonnances Ecclésiastiques*, 1753, in-4°.

Après sa mort on trouva chez lui manuscrits : *Principes & usages concernant les Dîmes*, 1776, in-12; & *la Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avoit déjà mis au jour, & dont il avoit préparé une nouvelle édition.

JOYEUSE, (Guillaume, vicomte de) étoit fils puîné de Jean de Joyeuse, gouverneur de Narbonne, d'une famille illustre. On le destina à l'église, & il eut même l'évêché d'Aleth du vivant de Jean-Paul, son frère aîné; mais comme il n'étoit pas lié par les ordres sacrés, il embrassa depuis la profession des armes. Il servit utilement le roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France par le roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE, (Anne de) fils du précédent, duc & pair, & amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Normandie, fut un des principaux favoris du roi Henri III, qui lui fit épouser Marguerite de Lorraine, sœur puînée de la reine Louise son épouse. Joyeuse commanda, l'an 1586, une armée dans la Guienne contre les huguenots. Il y remporta quelques avantages, & ne voulut faire aucun quartier à un détachement qu'il surprit au Mont-St.-Eloi. Cette sévérité fut punie bientôt après par une véritable barbarie; car ayant été vaincu à Coutras le 20 octobre 1587, les huguenots le tuèrent de sang-froid, en criant le *Mont-St.-Eloi!* quoi qu'il offrit 100 mille écus pour racheter sa vie. Le maréchal de